

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 37

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 Mars 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME SOLANGE BIAGGI

OBJET

Contribution financière du Département au programme d'actions 2017 de
l'Etablissement Public Euroméditerranée

**Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service Urbanisme et Grands Projets
04.13.21.22.37**

PRESENTATION

Le Département s'est engagé à participer à l'opération Euroméditerranée dans le cadre de protocoles financiers depuis 1995. Son engagement global s'élève à 74,568 M€ sur un programme global de l'Etablissement Public d'Aménagement à hauteur de 579,47 M€HT, soit 13% des montants totaux engagés par l'EPAEM.

Ce partenariat fait l'objet de programmes d'action annuels.

Au titre de ces programmes d'actions, l'engagement contractuel du Département à fin 2016 était de 73,144 M€

Le budget 2017 voté par le Conseil d'Administration de l'EPAEM représente 47,08 M€HT en engagements financiers nouveaux. L'EPAEM sollicite en conséquence un soutien financier du Conseil Départemental à hauteur de 1,424 M€ au titre du programme d'action 2017, sur la base du programme joint en annexe.

Ce programme prévisionnel 2017 poursuit les opérations initiées au titre du protocole cadre de partenariat pour l'Extension d'Euroméditerranée phase 1 (2011-2020) :

➤ ZAC Littorale :

- démarrage de la ZAC Littorale avec une forte intervention en maîtrise foncière sur l'îlot XXL,
- dépôt d'une enquête parcellaire conjointe à la DUP de la ZAC Littorale sur l'ensemble des fonciers nécessaires à la réalisation de l'îlot XXL,
- suivi des études et des aménagements publics (suivi des permis de construire, validation des espaces publics par les services gestionnaires) sur l'îlot démonstrateur Allar et sur XXL,
- signature de la convention d'objectifs avec le groupement Bouygues sur la conception d'un EcoQuartier de cœur de métropole sur l'îlot XXL,
- lancement des études concernant les aménagements publics et réseaux nécessaires pour la réalisation des opérations immobilières de l'îlot XXL,
- montage d'opérations spécifiques sur des secteurs à maîtrise foncière importante (rue de Lyon, rue Cazemajou,...),
- poursuite des études de faisabilité concernant la relocalisation de la fourrière municipale sur les emprises foncières de la Ville de Marseille occupées par GRDF/GRT/ENGIE,
- poursuite des études sur le Schéma Directeur des Réseaux en lien avec l'ensemble des services publics gestionnaires de réseaux et concessionnaires en vue d'établir une stratégie de déploiement à l'échelle de la ZAC,
- poursuite des études afférentes à l'intégration d'ouvrages de tiers dans le projet urbain (intégration du tramway, intégration de la trémie Gèze, optimisation du schéma de mobilité urbaine, suivi des travaux de la boucle à eau de mer, ...).

➤ Extension hors ZAC Littorale :

- poursuite de la mission conjointe avec l'EPFR de maîtrise des fonciers à enjeux sur le secteur de l'Extension de l'OIN ainsi que de maîtrise des prix,

- poursuite des études relatives à la mise en œuvre d'une plateforme de stockage des terres polluées sur le périmètre du faisceau ferré des Aygalades,
- poursuite des études sur la mobilité urbaine à l'échelle de la métropole,
- étude des scénarios d'implantation de la Cité Internationale.

La participation du Département, à hauteur de 1,424 M€ et qui s'insère dans un programme d'investissement voté par notre institution, est conforme aux prévisions.

L'approbation de cette proposition aurait pour effet de porter, à fin 2017, l'engagement total du Conseil Départemental à 74,568 M€ actés lors de l'ensemble des protocoles, soit le solde de sa participation financière, dans l'attente de l'élaboration d'un nouveau protocole entre les partenaires pour la deuxième phase d'extension d'Euromed 2.

PROPOSITION

Sur proposition de Madame la Déléguée à l'Aménagement du Territoire et à la Vie Associative, et au bénéfice de ces précisions, je vous propose d'approuver la participation départementale 2017 à hauteur de 1,424 M€

Cette dépense est déjà engagée sur le chapitre 204 du budget départemental.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL